



BEAUNE VITICULTURE

Les Cités des vins lancées en grande pompe

Ils étaient quinze à apposer leur signature au marqueur sur un tableau blanc juste en dessous de leur nom. Quinze partenaires et financeurs ont signé, mardi, la convention cadre des futures Cités des vins des climats de Bourgogne, au sein de la chambre du Roy, lieu emblématique de l'hôtel-Dieu à Beaune. Leur budget ayant été ficelé, les Cités des vins, qui seront implantés à Beaune (10,5M€), Mâcon (3,9M€), et Chablis (2,2M€), sont donc officiellement lancés. Elles auront pour ambition de faire découvrir les cli-



■ Les élus des différents départements trinquent à la signature de la convention cadre des trois Cités des vins. Photo Thibault SIMONNET

mats de Bourgogne. « La Cité des vins de Beaune sera complémentaire de la

Cité de la gastronomie de Dijon », a noté Alain Suguenot qui s'est dit « très

fier de ce bébé ». Le président du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgo-

gne (BIVB), Louis Fabrice Latour a, lui, assuré que « toute la filière était derrière le projet malgré quelques états d'âmes il y a un an ». Marie-Guite Dufay, présidente de la Région a, elle, annoncé « qu'elle voulait faire de la Bourgogne-Franche-Comté, la première région œnotouristique de France ». Les trois Cités des vins devraient ouvrir au public fin 2020 ou début 2021, selon les prévisions et les projets. Le nombre de touristes attendus a été évalué à 250 000, dont 150 000 pour Beaune.

T. S.